



# LE PROJET EDUCATIF LOCAL

POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES MACERIENS

2017 – 2021



avec les enfants  
et les jeunes  
ensemble  
pour l'éducation!  
> les français

Rapport final – Novembre 2017

## Sommaire

<b>L'éducation une priorité de la politique communale de La Mézière.....</b>	<b>3</b>
<b>Une démarche d'accompagnement des acteurs éducatifs pour la définition de nouveaux objectifs du PEL.....</b>	<b>4</b>
<b>D'une analyse partagée à la définition de nouveaux objectifs.....</b>	<b>7</b>
Quelques données du contexte local .....	7
Une analyse partagée.....	8
<b>Un nouveau PEL favorisant la continuité, recherchant les convergences éducatives entre les acteurs pour une meilleure cohérence éducative.....</b>	<b>11</b>
Une volonté commune autour d'enjeux éducatifs partagés .....	11
Les axes d'intervention, les orientations stratégiques et les propositions d'actions .....	15
Une gouvernance et son organisation .....	15
Une méthode d'évaluation .....	15
<b>Annexe 1.....</b>	<b>20</b>
Fiches présentation évaluation par axe : points forts / points de vigilance et questionnements / Attentes pour améliorations / actions repérées .....	20
<b>Annexe 2</b> Le projet éducatif territorial de la Mézière (PEDT) .....	<b>33</b>
<b>Annexe 3</b> Une méthode d'évaluation .....	<b>37</b>

## L'ÉDUCATION UNE PRIORITE DE LA POLITIQUE COMMUNALE DE LA MEZIERE

---

Suite à l'élaboration d'un **projet éducatif local de la commune de La Mézière, pour la période 2012-2015**, et une période de changements avec la mise en place de la réforme des rythmes, l'arrivée d'un coordinateur municipal, la structuration d'un service enfance-jeunesse, la montée en charge du PIJ..., les élus de la collectivité souhaitent poursuivre la dynamique engagée.

Le comité consultatif Education-Enfance-Jeunesse a proposé de relancer la réflexion sur la politique éducative de la municipalité afin de définir de nouveaux objectifs sur la période 2017-2020.

Appuyée sur une volonté politique (projet inscrit au programme municipal du précédent mandat), et une volonté de concertation et de co-construction, l'élaboration du **PEL 2012-2015** a permis une ré-interrogation collective sur les valeurs éducatives, de renforcer les cohérences entre les activités dans et hors temps scolaires, de dégager des priorités partagées. Quatre axes avaient été définis :

- Développer l'accueil éducatif des enfants sur la pause méridienne
- Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs sur la commune
- Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal
- Poursuivre la dynamique de communication entre acteurs éducatifs

Le projet éducatif local a permis un réel développement des activités éducatives en direction des enfants et des adolescents. Il a ouvert le dialogue, la concertation entre les acteurs qui n'avaient pas toujours l'habitude d'échanger entre eux sur des pratiques professionnelles.

**Le projet éducatif de territoire (PEDT)**, élaboré également dans une démarche de coéducation de janvier 2013 à mars 2014, est un outil de l'action éducative dans les temps périscolaires en direction des enfants scolarisés dans les écoles primaires du territoire. Son contenu articulé avec le projet éducatif local de la commune, s'inscrit dans trois objectifs principaux :

- Respecter les rythmes de chaque enfant en organisant des temps d'animation adaptés
- Permettre à tous les enfants de découvrir de nouvelles activités et de vivre des expériences diversifiées
- Offrir aux enfants la possibilité de choisir leurs activités et de construire des parcours éducatifs adaptés à leurs besoins et leurs souhaits.

**Un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)** est contractualisé avec la CAF.

**L'articulation de ces projets**, au-delà d'aménagements comme préconisés dans la circulaire du 19 décembre 2014<sup>1</sup>, doit pouvoir mettre en exergue le sens et la complémentarité des processus.

**Le caractère global et continu de l'éducation** nécessite de trouver les ressorts pour dépasser les seules logiques de dispositifs et de contractualisation et construire de véritables projets locaux, des politiques éducatives qui visent à répondre collectivement à des enjeux fondamentaux de société par l'éducation.

---

<sup>1</sup> Selon les termes de cette circulaire « ...les activités d'un PEL/CEL proposées aux enfants pendant le temps périscolaire peuvent être incluses dans un PEDT. En outre, lorsqu'un PEL ou un CEL conclu avec l'Etat correspond à la définition d'un PEDT, les parties peuvent convenir par avenant qu'il tient lieu de PEDT ». Et « si un contrat enfance-jeunesse (CEJ) a été conclu avec la CAF, le PEDT doit, dans la mesure du possible, être élaboré en cohérence avec celui-ci ».

## UNE DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS EDUCATIFS POUR LA DEFINITION DE NOUVEAUX OBJECTIFS DU PEL

---

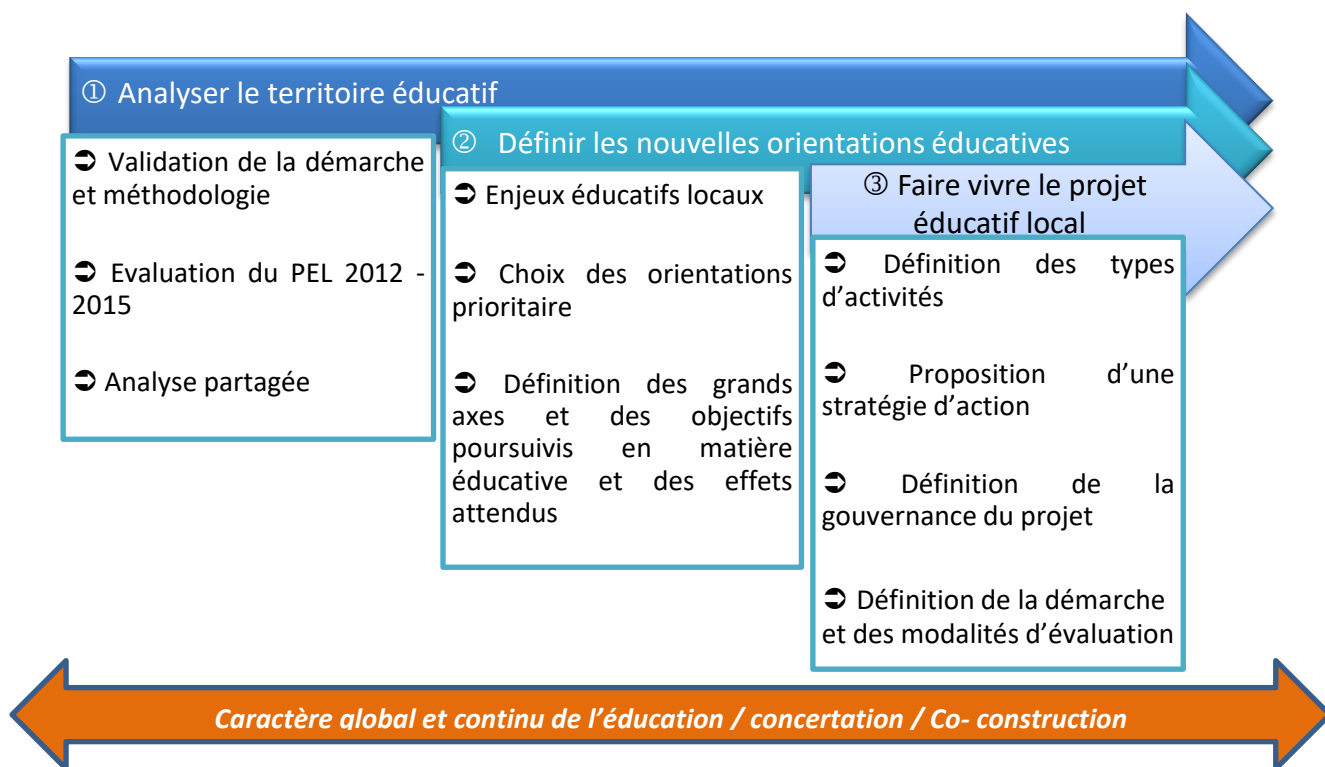
Répondant au souhait de la municipalité de La Mézière d'être accompagné par une fédération d'éducation populaire, Les Francas d'Ille et Vilaine, après avoir assuré l'accompagnement de la démarche d'élaboration du 1<sup>er</sup> PEL, ont proposé, dans le cadre d'une consultation, leur intervention pour s'engager avec les acteurs du territoire dans la réalisation d'un bilan et la définition de nouveaux objectifs éducatifs pour la période 2017-2020.

**La concertation pour une co-construction** est un principe fortement défendu par les élus de la commune et par les Francas ; la méthodologie utilisée a donc privilégiée une démarche participative en associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative locale ; permettant d'engager l'ensemble des forces dans une dynamique de réflexion et de changement au plus près des réalités locales en tenant compte des potentialités existantes.

Cette démarche, privilégiant la concertation, a proposé un cadre de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation (éducation nationale, collectivités, parents, associations, enfants, jeunes...) pour organiser les activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants.

**La proposition d'intervention s'est articulée autour de 3 phases :**

- Une première étape qui, à partir de l'évaluation du PEL 2012-2015 et d'éléments de bilan existants des actions menées dans le cadre du PEDT, a permis **une analyse partagée du territoire éducatif** de La Mézière.
- Un deuxième temps, la définition **des orientations éducatives et les axes et objectifs pour un nouveau projet**, s'appuyant sur l'analyse et les propositions d'améliorations.
- Une troisième étape, la réflexion, toujours menée en concertation, a défini les modalités pour **faire vivre le nouveau projet éducatif local** (actions prioritaires, gouvernance et évaluation)



Ces trois phases se sont déroulées sur une année, d'octobre 2016 à novembre 2017. De nombreux acteurs éducatifs se sont impliqués dans la démarche, soit en participant aux groupes de pairs (phase de consultation), soit dans le comité de pilotage ou dans les groupes de travail d'analyse partagée et de définitions des priorités, des objectifs et des actions.

## Les étapes de la mission d'accompagnement

### Vers un nouveau Projet Educatif Local à La Mézière

#### PHASE 1

##### Calendrier :

Octobre 2016

Mars 2017

#### Analyser le territoire éducatif

- ➔ Création d'une instance de pilotage et Validation de la démarche et de la méthode
- ➔ Evaluation des actions réalisées et des objectifs du PEL 2012-2015, complété par les éléments de bilan des actions menées dans le cadre du PEDT
- ➔ Partager collectivement l'analyse et clarifier les propositions d'amélioration

Comité pilotage 5 octobre 2016

- Recueil de données : *données existantes / Entretiens collectifs : 10 groupes de pairs (55 personnes) et 2 groupes d'enfants / 1 Entretien individuel*
- Analyse des données : *points forts / les points de vigilance ou questionnements / les attentes pour améliorations*



Rencontre des acteurs : 27 mars 2017  
*Analyse partagée / propositions amélioration*

#### PHASE 2

##### Calendrier :

Avril

juin 2017

#### Elaborer le nouveau projet éducatif

- ➔ Orientations éducatives (enjeux et valeurs)
- ➔ Définition des grands axes et des objectifs
- ➔ Propositions pour des pistes d'actions

25 avril : réunion avec le coordinateur

- Concertation avec les acteurs éducatifs locaux : *animations en ateliers*



Rencontre des acteurs : le 29 mai 2017

#### PHASE 3

##### Calendrier :

Septembre

Novembre 2017

#### Faire vivre le projet éducatif local

- ➔ Définir les actions prioritaires
- Proposition d'une gouvernance du projet et de son organisation : *structure pilotage, missions et composition*
- ➔ Définition de la démarche et des modalités d'évaluation

25 aout : réunion avec le coordinateur

- Concertation avec les acteurs éducatifs locaux : *animations en ateliers*
- Réalisation d'un document synthétique de communication du PEL
- Petit groupe de travail pour affiner la gouvernance et les modalités d'évaluation
- Rédaction d'un document final

Rencontre des acteurs : le 10 octobre 2017

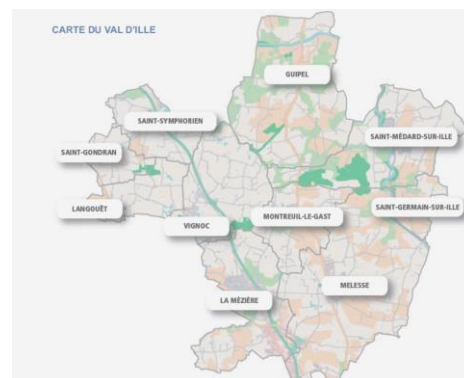
Réunion : le 6 novembre 2017

## D'UNE ANALYSE PARTAGÉE À LA DÉFINITION DE NOUVEAUX OBJECTIFS

### Quelques données du contexte local

Située sur l'axe Rennes - Saint-Malo (RN 137), et intégrée dans la couronne périurbaine de Rennes, la commune de La Mézière compte 4595 habitants (*chiffres 2014*), dont 1061 enfants de 0 à 14 ans, et 802 jeunes de 15 à 29 ans. **23.5 % de la population a moins de 15 ans** (*données INSEE 2013*).

Elle appartient à la **Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné**, issu du regroupement de 19 communes, et comptant plus de 35000 habitants.



**926 enfants macériens scolarisés sur la commune :**

- **689 enfants scolarisés** (*septembre 2016*) dans les **3 établissements scolaires** : école maternelle Jacques Yves Cousteau / école élémentaire Per Jakez Hélias / Ecole maternelle et élémentaire St Martin  
*273 enfants niveau maternelle / 416 enfants niveau élémentaire*
- **237 enfants scolarisés au collège** Germaine TILLION (sur 621 enfants accueillis).

<b>De nombreuses ressources pour l'enfance et la jeunesse</b>	<b>un service enfance / jeunesse</b>	<i>Garderie matin et soir Temps d'activités périscolaires, médiathèque, point Information Jeunesse...</i>
	<b>un centre de loisirs</b> <i>Accueil et loisirs</i>	<i>Avant et après la classe tous les jours de la semaine Les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires</i>
	<b>un local ados</b> <i>Le Macériado</i>	<i>Le mercredi après midi Le vendredi soir Pendant les vacances scolaires</i>
	<b>un conseil municipal enfants</b>	<i>Mandat de 2 ans / 1 rencontre tous les 2 mois</i>
	<b>1 tissu associatif avec une offre diversifiée en termes de sports et activités artistiques et culturelles...</b>	

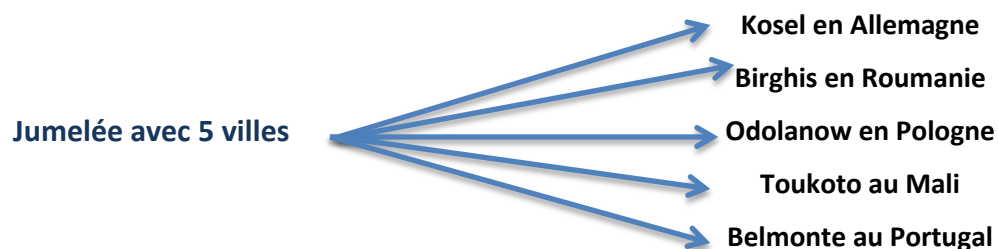
**Le développement démographique et social récent** de La Mézière est en partie lié à la dynamique métropolitaine portée par le pôle d'activité rennais. La commune a enregistré les plus forts taux de croissance de la population entre 1975 et 1999.

Une population multipliée par 4 en 40 ans (de 920 habitants en 1962 à 3682 habitants en 2004) due à un solde naturel excédentaire (plus de naissance que de mortalité) mais surtout à un fort apport migratoire depuis les années 1980 (solde migratoire en 1999 : 70%) : *la vitalité démographique de la commune est directement liée à l'implantation de nouvelles populations, externes à la commune.*

L'apport de nouvelles populations est ici essentiellement constitué de jeunes ménages, avec ou sans enfants, mais pour lesquels l'implantation sur la commune coïncide avec un projet de constitution familiale.

Ces deux points contribuent à **un rajeunissement de la commune** depuis plusieurs années.

La Mézière est au cœur d'une zone économique dynamique et en pleine extension : la route du meuble / cap Malo....



## Une analyse partagée du PEL 2012-2016

L'évaluation du PEL 2012-2015 avait pour objet d'identifier les points forts, les points de vigilance et les attentes en termes d'amélioration, à partir des 4 axes définis dans ce 1<sup>er</sup> PEL :

- Développer l'accueil éducatif des enfants sur la pause méridienne
- Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs sur la commune
- Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal
- Poursuivre la dynamique de communication entre acteurs éducatifs

Celle-ci a été réalisée à partir :

- des données existantes : bilans PEL /travaux PEDT /bilans des projets/ bilans TAP/ bilans centre de loisirs, Macériado,
- une démarche de consultation des acteurs éducatifs, par petits groupes de pairs. **10 entretiens collectifs ont été réalisés représentant 55 personnes.**

<b> Groupe de pairs</b>	<b> Nombre de personnes</b>	<b> Date</b>
Petite enfance	5 personnes	6 décembre
Animation jeunesse	3 personnes	6 décembre
Agents pause méridienne	5 personnes	8 décembre
Associations	6 personnes	14 décembre
Animation enfance	7 personnes	15 décembre
Parents	4 + 9 personnes	9janvier /24 fev
Coordinateurs	3 personnes	24 janvier
Enseignants (écoles/collège)	5 personnes	26 janvier
Elus	7 personnes	6 février
Mr le Maire	1 personne	10 février
Enfants	2 groupes d'enfants centre de loisirs	



## La définition de priorités

A partir de ce recueil, les acteurs éducatifs locaux ont été invités aux rencontres proposées pour l'élaboration du nouveau PEL 2017-2021.

Dans un premier temps, à partir de la restitution du recueil de données, d'éléments d'analyse et d'éléments de réflexion, les acteurs associatifs ont partagé, complété les données présentées (actions repérées, points forts, points de vigilance, attentes en termes d'amélioration). Cf *fiches détaillées par axe en annexe 1*.

De ce travail, des pistes de progrès et de développement ont été priorisées pour l'élaboration du nouveau projet éducatif local.

### Des points forts mentionnés autour de 4 points essentiels:

- Une amélioration de l'accueil éducatif des enfants sur la pause méridienne en termes d'aménagement, d'organisation, de meilleure prise en compte des enfants et de leur rythme
- Une offre de loisirs pour l'enfance jugée suffisante, variée et satisfaisante
- Des aménagements de l'espace public appréciés
- Développement de moyens humains : création de temps de travail sur le temps du midi, création d'un poste animateur/informateur (PIJ...)

### Des améliorations à apporter

Sur chacun des axes développés du projet, des pistes de progrès sont suggérées

- **Axe 1 : Développer l'accueil éducatif des enfants sur la pause méridienne**  
**Les actions menées sont à conforter et des réflexions à poursuivre ou à développer sur l'aménagement des cours et l'animation de la cour de l'école publique sur le temps du midi, sur l'amélioration des pratiques professionnelles, et ainsi que la mutualisation des locaux :**
  - Améliorer le temps de cour de l'école publique : *Aménager la cour et penser des animations /Travailler sur les règles de fonctionnement avec l'ensemble des professionnels concernés...*
  - Amélioration des pratiques professionnelles : *Règles de fonctionnement élargies à travailler ensemble/ Plus de concertation entre les professionnels / temps de travail de réflexion/ Améliorer les liaisons entre professionnels...*
  - Mutualisation des locaux
  - Améliorer l'aménagement d'espaces de restauration et l'organisation pour les enfants de maternelle.
- **Axe 2 : Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs sur la commune**  
**Il y a nécessité de rendre visible l'offre proposée et de valoriser ce qui se fait, de mener une réflexion sur le développement de l'offre jeunesse, de questionner la cohérence des parcours éducatifs, ainsi que d'harmoniser les valeurs et principes entre les acteurs éducatifs.**
  - Améliorer la visibilité de l'offre proposée et de ce qui se fait : *Créer un outil de communication (guide) petite enfance/enfance/jeunesse*
  - Améliorer l'offre jeunesse, en développant des activités adaptées à la jeunesse, et en la rendant visible

- Harmoniser les valeurs et les principes entre les acteurs
- Penser une construction plus cohérente des parcours éducatifs et faciliter les transitions : *Le passage d'une structure à l'autre plus structurée / faciliter les transitions : un travail sur les passerelles ? sans trop les formaliser ?...*
- Porter l'éco-citoyenneté et l'international

▪ **Axe 3 : Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal**

**Il y a nécessité de poursuivre la réflexion sur l'aménagement de l'espace public, notamment celui du centre bourg, et le développement des transports pour les jeunes.**

- Améliorer l'aménagement de l'espace public et du centre bourg : *prévoir de nouveaux aménagements*
- Développer le transport pour les jeunes
- Faciliter les déplacements doux
- Faciliter l'utilisation des parcours en améliorant la signalisation : *une signalétique adaptée aux enfants*
- Conforter et développer des actions de prévention et de sensibilisation

**A partir des préconisations, des priorités sont définies autour 5 points pour le PEL 2017-2021**

- **Améliorer la communication, et développer de nouveaux outils afin de renforcer la visibilité de l'offre proposée, de la rendre accessible**
  - Renforcer la visibilité de l'offre globale de loisirs : *un outil de communication, de la petite enfance à la jeunesse à penser.*
  - Eviter la multiplication des projets (PEL/PEDT) en limitant les objectifs. Un seul projet éducatif (aller vers un projet local d'éducation).
- **Améliorer les dynamiques partenariales afin de renforcer la cohésion entre les acteurs et pour développer une réelle coopération.**
  - Conforter les actions enfance jeunesse avec les acteurs associatifs tout en développant de nouveaux projets.
  - Développer l'implication, la force de proposition des acteurs dans des actions communes existantes ou dans de nouvelles actions (temps conviviaux ....)
  - Impulser une nouvelle dynamique partenariale pour les TAP
- **Améliorer les pratiques professionnelles et les mutualisations**
  - Développer la formation des agents, les formations communes et concertation entre professionnels des différents temps
  - Mutualiser les locaux
- **Mener une réflexion sur l'offre jeunesse**
  - Améliorer l'offre jeunesse en l'adaptant aux besoins et en confortant une organisation
  - Faciliter les passerelles, les transitions
- **Poursuivre la réflexion sur l'aménagement de l'espace public**

## UN NOUVEAU PROJET EDUCATIF LOCAL FAVORISANT LA CONTINUITE, RECHERCHANT LES CONVERGENCES EDUCATIVES ENTRE LES ACTEURS POUR UNE MEILLEURE COHERENCE EDUCATIVE

---

Appuyée sur une volonté politique de concertation, de co-construction, le nouveau projet éducatif local permet à l'ensemble des acteurs de La Mézière de partager des ambitions communes pour les enfants et les jeunes, de se mobiliser pour la réussite d'objectifs et d'actions prioritaires, de se coordonner pour intervenir dans le respect des spécificités des missions de chacun.

- **Un nouveau projet partant d'une analyse partagée :** l'évaluation du PEL 2012-2016, réalisée de janvier à mai 2017, a conforté les objectifs définis tout en ajoutant des pistes d'amélioration s'attachant à faire sens et lien entre les projets des différents espaces /temps
- **Le PEDT intégré dans le Projet éducatif local :** Le projet éducatif de territoire est un dispositif circonscrit aux ambitions de la refondation de l'école. Il propose sur les temps périscolaires, une offre éducative adaptée aux enfants et articulée avec les projets des écoles et d'Accueil et Loisirs, et définit les objectifs et contenus des activités périscolaires autour de 3 parcours :
  - Le parcours d'éducation artistique et culturel
  - Le parcours numérique
  - Le parcours citoyen.

Afin de **favoriser une cohérence et une continuité de l'offre entre les différents temps** (scolaire/ périscolaire et extrascolaire) **et différents espaces, le PEDT redéfini en 2017 sera intégré dans le projet éducatif local.**

### Une volonté commune autour d'enjeux éducatifs partagés

Trois valeurs éducatives défendues dans le PEL, qui avaient été définies dans le 1<sup>er</sup> PEL, sont confortées et actualisées :

<b>Etre citoyen</b>	C'est participer chacun à son niveau à la construction de la société et à l'intérêt général
<b>Le vivre ensemble</b>	C'est apprendre à se construire des relations et à se respecter mutuellement
<b>Etre autonome</b>	C'est apprendre à agir par soi-même dans sa relation aux autres et au monde

***Etre citoyen, c'est participer chacun à son niveau à la construction de la société et à l'intérêt général***

La société est une construction complexe. Plus que l'addition de différents individus qui se mettent d'accord pour fonctionner ensemble, c'est une entité collective qui permet à chacun d'être plus fort et de revendiquer son appartenance à cet ensemble. Chaque membre est de fait citoyen, en mettant ses capacités, ses aptitudes et ses compétences à la construction et l'évolution de la collectivité.

Il existe un lien étroit entre individus et collectivité où chacun a le droit de cité quelles que soient les différences entre les uns et les autres. Chacun doit y trouver sa place, mais aussi, il est nécessaire de permettre aux autres de prendre la leur dans le collectif. Il ne faut oublier personne. Des compétences telles que le respect ou l'écoute des autres sont indispensables pour bien vivre ensemble. Il faut tout de même avoir des égards pour ceux qui mettent du temps à s'intégrer dans la collectivité ou choisissent d'être en marge de la société.

Pour que l'ensemble fonctionne, cela passe par des règles de fonctionnement collectif (ce qui est autorisé, ce qui ne l'est pas). Cela demande de développer des compétences à vivre en groupe et à faire avec les autres. L'instauration de valeurs collectives, telles la liberté, la laïcité, la solidarité ou l'égalité, permet de faire fonctionner la collectivité dans l'intérêt général. Il faut donc apprendre et comprendre les normes et les valeurs du groupe pour y trouver sa place.

Au sein de ce collectif, l'individu doit pouvoir trouver toute sa place. Pour cela, il faut lui permettre de développer des compétences sociales telles que la participation, pour pouvoir donner son point de vue, faire des propositions, partager ses analyses, participer à la prise de décisions, aider à les retranscrire et faire circuler les informations nécessaires à tous. La poursuite d'un tel objectif permet à chacun d'être acteur de la vie de la cité. L'implication et le travail de chacun permettent de faire avancer la collectivité mais aussi chaque individu. Il s'agit là d'une implication volontaire pour garantir l'intérêt général (agir dans l'intérêt de tous et dans l'intérêt de chacun).

**Le vivre ensemble c'est apprendre à se construire des relations et à se respecter mutuellement**

Le vivre ensemble s'acquière par la pratique d'activités collectives, par la mise en place d'espaces d'échanges interpersonnels et conviviaux. Les espaces sociaux favorisent le développement personnel de chacun, et la rencontre doit permettre d'apprendre de l'autre dans l'exercice de relations constructives. Il s'agit tout autant de se respecter soi-même que les autres, ses pairs, ses aînés, ses camarades, son entourage, le collectif et l'ensemble du tissu social qui constitue la collectivité. En font partie le respect de son image et de l'image des autres, du matériel commun et des outils du savoir et de la connaissance, de l'environnement que chacun doit participer à protéger. C'est aussi le respect des valeurs communes et des normes et règles collectives en vigueur (lois, règles et règlements, y compris les règles de vie en société telles que les horaires, l'hygiène ...).

Cela s'apprend par l'exercice d'activités collectives afin d'acquérir les compétences permettant à chacun de trouver sa place dans la collectivité, tout en maintenant la possibilité pour les autres de trouver leur place : il faut respecter tout le monde, y compris le plus faible, quelles que soient les différences (âge, sexe, taille, origine, position sociale, traits de caractère...). C'est donc être à l'écoute des autres et savoir entendre ce qu'ils disent, ce qui implique de respecter leur parole. C'est savoir aller vers les autres, s'ouvrir au monde extérieur.

Ce rapport de soi aux autres doit permettre un équilibre personnel et collectif ce qui permet à la fois épanouissement personnel, plaisir et bonheur dans la vie en société.



***Etre autonome, c'est apprendre à agir par soi-même dans sa relation aux autres et au monde***

C'est apprendre à grandir à toutes les étapes de la vie, savoir diriger son parcours seul tout en étant attentif à ce qui nous entoure. Il faut donc apprendre à tenir soi-même un cap, une direction et se donner du temps dans son action, et d'avoir la liberté d'exercer ses propres choix de vie. Des difficultés, chacun doit apprendre à tirer un essor pour rebondir et grandir encore.

Il existe différents degrés dans l'autonomie en fonction de l'âge notamment : pouvoir faire seul les gestes de la vie quotidienne (ce qui pose un débat de société pour les personnes dépendantes), trouver un travail ce qui permet d'accéder à la vie d'adulte, ou acquérir des connaissances pour trouver son chemin et donner du sens à sa vie. Cela s'acquiert par l'exercice de l'autonomie, par l'apprentissage scolaire ou formatif, et par le développement culturel et artistique.

Chacun dans sa vie est confronté à des situations problématiques. Dans son acquisition de l'autonomie, il est important d'avoir les outils, les clés de compréhension et de réflexion pour trouver des solutions à ses problèmes. L'écoute des autres et le développement de l'esprit critique sont à développer pour pouvoir construire son propre avis. Cette analyse permet de faire des choix par soi-même et de franchir sereinement les différentes étapes de la vie.

De nombreuses compétences sociales doivent être développées à cet effet : rechercher les informations indispensables pour faire des choix éclairés, anticiper les situations, mesurer ce qui est possible de faire ou non, intégrer les règles de la vie en collectivité pour éviter les dérapages, comprendre et appréhender le monde dans sa globalité.

Etre autonome, c'est donc avoir une pensée par soi-même, construite dans son rapport aux autres et au monde. C'est être acteur de sa vie et non la subir, mais c'est également accompagner les autres (ses propres enfants ou d'autres personnes de la collectivité) pour qu'ils acquièrent, eux aussi, les clés de leur autonomie.

**Des enjeux éducatifs**

*Définis dans le projet éducatif local 2012-2016, les enjeux éducatifs présentés ci-dessous ont été confortés et actualisés par les acteurs éducatifs pour le nouveau projet 2017-2021.*

***Permettre aux enfants et adolescents :***

- **d'être acteurs de leurs choix, de leur vie** : ils doivent pouvoir être impliqués plutôt que consommateurs, c'est l'exercice de la responsabilité dès le plus jeune âge. La participation à des activités collectives, mises en œuvre dans les associations, les écoles, par la municipalité, permet d'intégrer et de faire participer les enfants. Cela leur donnera envie de le faire aussi adulte.
- **de s'épanouir individuellement et d'être autonome**

- de **trouver sa place et son rôle dans la vie de la cité**
- **d'être un citoyen, voire éco-citoyen de La Mézière** : chacun doit prendre conscience de son environnement, des ressources disponibles, et agir dans cet environnement ;
- de développer plus de **solidarité au sein de la collectivité**
- de participer à une vie **intergénérationnelle harmonieuse**
- Plus de **respect pour garantir le vivre ensemble** : se respecter, respecter les autres et s'ouvrir aux autres.

**Répondre à ces enjeux éducatifs nécessite de :**

- **Permettre l'accès de tous à des loisirs de qualité pour viser à une égalité** des conditions en matière d'accès à l'éducation, aux loisirs, à la sécurité... : accès financier, diffusion d'information, déconstruction des représentations sur les loisirs éducatifs (« ce n'est pas pour moi »)...
- Permettre à chacun de **connaître l'offre à disposition** sur le territoire pour **la réinvestir**, si besoin est
- Adapter **l'offre de loisirs aux besoins des enfants et des adolescents** : faire plus attention aux rythmes des enfants, leur laisser du temps pour rêver, développer la curiosité des enfants, leur soif d'apprendre et de découvrir, avoir du temps pour être à l'écoute de chaque enfant, adapter l'accueil pour des enfants handicapés dans les structures ...
- Permettre à chacun de **connaître et d'investir leur environnement**
- Permettre à chaque enfant de **passer d'une structure éducative à une autre** sans rupture, mais avec des liens. C'est un gage de la globalité de l'éducation. Il ne faut pas cloisonner pour le bien être de chaque enfant.
- Garantir la **sécurité de chacun**



## Les axes d'intervention, les orientations stratégiques et les propositions d'actions

### Le PEL 2017-2021 est structuré autour de 3 axes

- **Axe 1** : Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs en privilégiant la continuité entre les différentes étapes (petite enfance, enfance, adolescence, jeunesse) et entre les temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire).
- **Axe 2** : Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal
- **Axe 3** : Promouvoir les actions éducatives liées à l'enfance et à la jeunesse sur le territoire

Des objectifs ont été définis s'inscrivant dans deux à trois orientations stratégiques pour chaque axe. Cf tableaux ci-après

### Une gouvernance et son organisation

Afin d'articuler les espaces de décisions avec des espaces de participation et d'associer un grand nombre d'acteurs et de citoyens à la construction, une structure de pilotage, ses missions et ses modalités de fonctionnement sont définis. L'organisation proposée s'articule autour d'un comité de pilotage (l'actuel CCEEJ élargi), d'une coordination composée de 2 élus et du coordinateur enfance/Jeunesse et d'espaces de co-élaboration. En 2019, cette organisation pourra évoluer en fonction de l'avancée des travaux des espaces de co-élaboration et des 1ers bilans.

*Cf schéma présentée page 19.*

### Une méthode d'évaluation

Un protocole d'évaluation du PEL 2017-2021 est construit à partir de critères définis autour de 3 aspects :

- **L'activité** : rendre compte de ce que l'on a fait
- **La qualité** : améliorer l'action ou le projet
- **L'efficacité** : savoir si les actions sont efficaces

L'évaluation est pensée en plusieurs temps, sur les 4 ans du projet et doit associer les acteurs éducatifs et les publics.

*Cf annexe 3*

## LES AXES D'INTERVENTION, LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LES PROPOSITIONS D' ACTIONS

**Axe n°1: Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs en privilégiant la continuité entre les différentes étapes (petite enfance, enfance, adolescence, jeunesse) et entre les temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire)**

<b>Axe d'intervention n° 1</b>	<b><u>Orientation stratégique 1 : Proposer sur les temps périscolaires, une offre éducative adaptée aux enfants et articulée entre les projets des différents acteurs éducatifs (projets écoles, projet accueil et loisirs, ....)</u></b>	
	<b>Organiser des temps d'animation adaptés, qui tout en respectant le rythme de chaque enfant, permettent la découverte, l'expérimentation et la possibilité de se construire des parcours éducatifs</b>	Cf PEDT (document en annexe 2)
	<b>Améliorer l'aménagement des espaces et l'offre éducative sur la pause méridienne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Aménagement et propositions animations sur la cour de l'école publique</li> <li>→ Réflexion sur les règles de fonctionnement avec l'ensemble des professionnels concernés</li> <li>→ Mutualisation des locaux</li> <li>→ Améliorer l'aménagement d'espaces de restauration et l'organisation pour les enfants de maternelle</li> <li>→ Création d'une banque de prêt gérée par les enfants + charte d'utilisation du matériel</li> </ul>
	<b>Améliorer les liaisons entre professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Règles de fonctionnement élargies à travailler avec l'ensemble des professionnels concernés</li> <li>→ Concertation entre professionnels</li> <li>→ Temps de rencontres réguliers pour échanger sur l'utilisation commune des locaux, sur les animations proposées</li> </ul>
	<b><u>Orientation stratégique 2 Accompagner les jeunes dans leurs capacités d'agir et les accompagner dans la mise en place de leurs projets</u></b>	
<b>Développer une offre jeunesse adaptée à leurs besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réflexion sur les contenus et sur une organisation</li> <li>→ Créer un lieu d'accueil pour les ados adapté à leurs besoins</li> <li>→ Amélioration des conditions d'accueil</li> <li>→ Développement de partenariats intercommunaux</li> <li>→ Développer une offre culturelle pour les jeunes</li> <li>→ Prévoir un dispositif de « bourses jeunes »</li> <li>→ Mettre en place un CMJ</li> <li>→ Accompagner la citoyenneté par des actions symboliques (carte électeur, parrainage...)</li> </ul>	



<p><b>Créer les conditions propices au développement de l'autonomie, à l'apprentissage de la citoyenneté, et au sens de l'engagement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Soutenir les initiatives des jeunes</li> <li>→ Développement de projets permettant l'implication des jeunes pour la collectivité / des dispositifs d'engagement avec les associations...</li> </ul>
<p><b>Orientation stratégique 3 : Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs pour plus de cohérence entre les actions et afin de privilégier la co-éducation</b></p>	
<p><b>Développer une cohérence dans l'approche de l'accueil éducatif entre les personnels en charge des enfants, et entre les structures en charge de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Culture partagée pour une harmonisation des valeurs et les principes</li> <li>→ Penser une construction plus cohérente des parcours éducatifs</li> </ul>
<p><b>Faciliter les transitions entre les âges et entre structures afin d'accompagner les enfants et les adolescents dans leurs parcours éducatifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réflexion sur la nature des actions à mettre en place (Passerelles / actions moins formalisées/ accompagner les ruptures... ?)</li> <li>→ Renforcer le maillage des professionnels autour de la mutualisation des pratiques</li> </ul>

**Axe n° 2 : Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal**

<p><b>Orientation stratégique 1 : Penser un aménagement qui facilite l'accessibilité aux enfants, aux adolescents et aux familles</b></p>					
<p><b>Axe d'intervention n° 2</b></p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="226 849 1032 1208"> <p><b>Améliorer l'aménagement de l'espace public et du centre bourg</b></p> </td> <td data-bbox="1043 849 2047 1208"> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Favoriser un centre bourg comme un lieu de vie plus apaisé : aménagements urbains conviviaux et alentours écoles / Prévoir un coin parents devant l'école / Etudier la possibilité d'une zone partagée en centre bourg</li> <li>→ Organiser des opérations pour partage des espaces, pour les déplacements doux</li> <li>→ Création de nouveaux espaces de rencontres : développer l'offre de jeux / plus de jeux enfants évolutifs / espaces avec bancs, parc skate... / réfléchir à l'accès des structures extérieures en dehors des horaires d'ouverture/</li> <li>→ Espace nature à exploiter et à valoriser : le théâtre de verdure...</li> <li>→ Faciliter l'utilisation des parcours en améliorant la signalétique : Créer une signalétique qui permette aux enfants de se repérer (parcours couleurs...)/penser une signalétique sur les chemins piétonniers</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="226 1216 1032 1367"> <p><b>Développer les déplacements piétons, en vélo et expérimenter des formes nouvelles de déplacements</b></p> </td> <td data-bbox="1043 1216 2047 1367"> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer le transport pour les jeunes : Aménagements pour aller à CAP Malo / Développer le réseau bus</li> <li>→ Piste cyclable dans le centre bourg</li> <li>→ Développement des déplacements doux</li> </ul> </td> </tr> </table>	<p><b>Améliorer l'aménagement de l'espace public et du centre bourg</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Favoriser un centre bourg comme un lieu de vie plus apaisé : aménagements urbains conviviaux et alentours écoles / Prévoir un coin parents devant l'école / Etudier la possibilité d'une zone partagée en centre bourg</li> <li>→ Organiser des opérations pour partage des espaces, pour les déplacements doux</li> <li>→ Création de nouveaux espaces de rencontres : développer l'offre de jeux / plus de jeux enfants évolutifs / espaces avec bancs, parc skate... / réfléchir à l'accès des structures extérieures en dehors des horaires d'ouverture/</li> <li>→ Espace nature à exploiter et à valoriser : le théâtre de verdure...</li> <li>→ Faciliter l'utilisation des parcours en améliorant la signalétique : Créer une signalétique qui permette aux enfants de se repérer (parcours couleurs...)/penser une signalétique sur les chemins piétonniers</li> </ul>	<p><b>Développer les déplacements piétons, en vélo et expérimenter des formes nouvelles de déplacements</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer le transport pour les jeunes : Aménagements pour aller à CAP Malo / Développer le réseau bus</li> <li>→ Piste cyclable dans le centre bourg</li> <li>→ Développement des déplacements doux</li> </ul>
<p><b>Améliorer l'aménagement de l'espace public et du centre bourg</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Favoriser un centre bourg comme un lieu de vie plus apaisé : aménagements urbains conviviaux et alentours écoles / Prévoir un coin parents devant l'école / Etudier la possibilité d'une zone partagée en centre bourg</li> <li>→ Organiser des opérations pour partage des espaces, pour les déplacements doux</li> <li>→ Création de nouveaux espaces de rencontres : développer l'offre de jeux / plus de jeux enfants évolutifs / espaces avec bancs, parc skate... / réfléchir à l'accès des structures extérieures en dehors des horaires d'ouverture/</li> <li>→ Espace nature à exploiter et à valoriser : le théâtre de verdure...</li> <li>→ Faciliter l'utilisation des parcours en améliorant la signalétique : Créer une signalétique qui permette aux enfants de se repérer (parcours couleurs...)/penser une signalétique sur les chemins piétonniers</li> </ul>				
<p><b>Développer les déplacements piétons, en vélo et expérimenter des formes nouvelles de déplacements</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Développer le transport pour les jeunes : Aménagements pour aller à CAP Malo / Développer le réseau bus</li> <li>→ Piste cyclable dans le centre bourg</li> <li>→ Développement des déplacements doux</li> </ul>				
<p><b>Orientation stratégique 2 : Favoriser une convivialité, un vivre ensemble qui permettent une meilleure appropriation de l'espace public</b></p>					

<b>Organiser des opérations festives dans le cadre de la semaine de la mobilité</b>	→ Utilisation de l'espace public afin de faciliter le vivre ensemble... → Organiser des opérations festives dans différents lieux du bourg, pour les faire vivre ou revivre (théâtre de verdure, square de Birghis...) à différents temps de l'année...
<b>Comprendre et repérer les dangers liés au partage de l'espace public par les piétons, les vélos et les voitures</b>	→ Conforter et développer des actions de prévention et de sensibilisation : prévention routière / mis en place d'un permis vélo (faire le lien avec les écoles et le collège) / organisation de sorties vélos...
<b>Favoriser les comportements éco-citoyens</b>	→

### Axe n°3 : Promouvoir les actions éducatives liées à l'enfance et à la jeunesse sur le territoire

<b>Axe d'intervention n°3</b>	<b>Orientation stratégique 1 : Renforcer la visibilité de l'offre globale de loisirs</b>	
	<b>Créer de nouveaux supports de communication et de valorisation de l'offre</b>	→ Guide / plaquette (petite enfance à la jeunesse) → Avoir une version imprimée et en support adapté (livret) du projet local d'éducation → Retravailler la communication : le site de la ville, → Harmoniser la communication entre les services EJ : Travailler sur une identité pour le service enfance/jeunesse (logo...) / Une charte graphique pour l'ensemble des supports et des manifestations enfance / jeunesse organisées par les acteurs / Facebook Enfance Jeunesse pour poster sur l'actu du centre de loisirs, de la pause méridienne, TAP, médiathèque... → Former les professionnels à ces nouveaux usages (Facebook, tweet, Snapshat, Instagram...)
	<b>Développer la communication numérique à l'attention des jeunes et des parents</b>	
	<b>Elaborer un projet éducatif global favorisant les convergences des actions éducatives</b>	→ Un projet éducatif local (regroupant PEL / PEDT)
	<b>Orientation stratégique 2 : Développer des moyens et outils au service d'une dynamique sur le territoire</b>	
	<b>Améliorer la communication entre les acteurs éducatifs, entre les associations</b>	→ Créer un outil → Des temps de concertation / des rencontres d'échanges de pratiques entre les professionnels → Temps professionnels partagés (formations, conférences...) entre les animateurs municipaux, animateurs CLSH, ATSEM, Enseignants... pour une interconnaissance et plus de partage sur les pratiques et les valeurs
<b>Développer une dynamique partenariale de coopération</b>	→ Poursuivre la semaine enfance/jeunesse → Actions autour de la parentalité..... → Proposer tout au long de l'année des actions partenariales entre structures, organisées de manière récurrente, pour que cela devienne des RDV attendus...	

## Une proposition de gouvernance du PEL : Une organisation et ses missions

### Validation des orientations (conseil municipal)

#### Coordination du PEL

→ 2 élus et responsable service enfance jeunesse culture

#### **Missions :**

Coordonner la mise en œuvre et le suivi/enclencher les dynamiques d'acteurs pour la construction de partenariats de projets / Veiller à la cohérence à la continuité éducative.../ Développer des outils de communication /Suivi axe communication avec échange régulier en CCEJ

**Modalités de fonctionnement :** lors de chaque temps coordination, formalisation d'un point sur le PFI

### Comité de pilotage PEL

#### **Composition**

Représentant de chaque membre de la communauté éducative et partenaires

CCEJ / Référents groupe de W

#### **Mission**

A partir de l'expertise des acteurs :

- Orientations du projet
- Identifier les priorités
- Etoffer l'analyse

Est garant des conditions pour la mise en œuvre

**Modalités fonctionnement :** 2 réunions par an .....

2 0 1 8

### L'enfance (parcours éducatifs et espace public)

Réfèrent : 1 élu(e) ou 1 acteur

#### **Composition**

Acteurs éducatifs périscolaires

Groupe suivi PEDT +  
Groupe mobilité

#### **Mission** Elaborer et suivre / Eclairer/ Nourrir / Enrichir

- Organisation temps d'animation adaptés (PEDT)
- Aménagement espaces et offre éducative pause méridienne
- Amélioration liaisons entre professionnels
- Amélioration aménagement espace public
- Développer les déplacements et développer des formes nouvelles de déplacement
- Organisations d'opérations festives dans le cadre semaine de la mobilité
- Actions de prévention
- Comportements éco-citoyens

**Modalités fonctionnement :** 3 rencontres (septembre / Février /Juin-juillet)

### La jeunesse

Réfèrent : 1 élu(e) ou 1 acteur

#### **Composition**

Acteurs éducatifs jeunesse  
Macériado  
Assos sportives et culturel / GPAS

#### **Mission** Elaboration/ mise en œuvre/ suivi

- Développement de l'offre jeunesse
- Créer les conditions propices au développement de l'autonomie / citoyenneté / engagement
- Espace public
- Lien avec le CME/CMJ

**Modalités fonctionnement :** 2/3 temps de travail : un 1<sup>er</sup> temps de travail sur les orientations de l'offre du Macériado et Municipalité

**Des espaces**

**de co-**

**élaboration**

Permettant la mise en place des actions, la réflexion partenariale.....

**Temps**

**communs**

Réflexion sur  
Articulation  
/ continuité /  
coopération  
entre  
acteurs

1 rencontre  
enfance/jeunesse sur  
travail  
passerelles

Et temps  
évaluation

2 0 1 9

Les deux groupes de travail de 2018 sont regroupés et des thématiques ciblées lors des temps évaluation pourront être le support à la réflexion de groupes de travail.

### Parcours éducatifs et espace public enfants et jeunes

Réfèrent : 1 élu(e) ou 1 acteur

#### **Composition**

Acteurs éducatifs périscolaires

Groupe suivi PEDT +  
Groupe mobilité

#### **Mission**

Elaboration/ mise en œuvre/ suivi

Groupes de travail sur 1 ou 2 thématiques repérées à partir des observations des temps évaluation

**Modalités fonctionnement :** A déterminer

## Annexe 1

**Fiches présentation évaluation par axe : points forts / points de vigilance et questionnements / Attentes pour améliorations / actions repérées**

## Axe 1 : Développer l'accueil éducatif des enfants sur la pause méridienne

### POINTS FORTS

- **Des professionnels de la restauration satisfaits de leur outil de travail**
  - **Un nouveau restaurant** avec plus d'espace permettant un meilleur aménagement des espaces pour les enfants, et des meilleures conditions de travail pour les salariés (*aménagement /matériel/produits sectorisés*).
- **Une meilleure prise en compte des enfants et de leur rythme**
  - **L'augmentation des ressources humaines pour l'encadrement** (4 animateurs le midi PJH / 3 animateurs école privée) a permis de renforcer la sécurité et une présence auprès des enfants
  - **Une évolution de l'organisation facilitant l'accueil des enfants au restaurant** : une meilleure organisation entre les animateurs et les personnels restauration pour la gestion des flux d'enfants /un espace plus grand et mieux aménagé /travail en binôme /Self plus fluide / changement de modalités pour le pointage (*appel par classe et non plus par ordre alphabétique*) / un espace réservé et organisé pour les petits (horaires / encadrement / viande coupée...)
  - **Une posture professionnelle plus attentive à l'enfant** : inciter à goûter et non plus forcer à manger /Amélioration des relations adultes/enfants : *l'augmentation de l'encadrement permet une meilleure connaissance, écoute des enfants, et plus de respect*
- **Des transitions facilitées par le regroupement géographique des structures**
  - Le regroupement des structures permet des **déplacements plus sécurisés et moins longs**
- **Des enfants qui expriment leur satisfaction auprès des acteurs enfance**
  - Les enfants parlent aux animateurs de ce qu'ils font sur leurs temps du midi et ils disent être ravis

### DES POINTS DE VIGILANCE ET DES QUESTIONNEMENTS

- **Une organisation améliorée mais insuffisante pour que les enfants vivent au mieux ce temps de pause :**
  - **L'espace restauration réservé aux maternelles reste encore bruyant / Des ATSEMS trop seules pour la préparation des enfants** (toilettes, habillage, déshabillage, allers-retours) / rythme intense (pas de pause /enchaînement des fonctions)
  - Temps de repas trop court pour les CM
  - **La cour de l'école publique considérée trop petite et non adaptée** : *espace non aménagé, manque espaces abrités pour les activités /les enfants s'ennuient / préau pour le temps du midi (si intempéries...)/ des règles de vie différentes (école/mairie/accueil de loisirs) /Gestion difficile pour le matériel (qui appartient à 3 interlocuteurs)*
  - **Des contraintes professionnelles** : absences non remplacées et des postes transversaux (passage d'une mission à l'autre avec conséquence d'être « dans le faire » et moins sur le sens du projet)
- **Des activités sur le temps du midi à questionner**
  - Les activités proposées sont peu nombreuses et sont essentiellement autour d'activités sportives
  - Des activités qui demandent de la concentration des enfants sur un temps restreint
  - Trois malles mises en place mais leur utilisation questionne (*non respect des jeux ...*)
  - Les animateurs présents sur la cour sont plus dans la gestion de conflits que dans l'animation d'activités (*sollicitations de l'adulte pour arbitrer*)
- **Un manque de concertation pour meilleure cohérence de l'accueil éducatif des enfants**
  - Il existe peu de concertation entre les professionnels en charge de la petite enfance, de l'enfance qui permettent de questionner l'approche éducative sur ce temps de midi
  - Des demandes contradictoires de la part des parents sur une attitude éducative (*forcer ou pas à manger*)

## DES ATTENTES POUR DES AMELIORATIONS

- **Améliorer l'aménagement d'espaces restauration et l'organisation pour les enfants de maternelle**
  - création de petits espaces (claustras)
  - un personnel de plus qui favoriserait plus la découverte des aliments
  
- **Améliorer l'aménagement de la cour de l'école et penser l'animation**
  - **Des espaces abrités** : *espace dessin / espace détente, temps calme/ pour l'utilisation des malles / préau plus grand*
  - **Réflexion sur l'aménagement de la cour de l'école : un groupe de travail « une cour pour demain »** /imaginer des aménagements d'espaces (avec des temps + individuels) / traçage au sol / installer un chalet (container) avec pleins d'objets de récup afin que les enfants créent leur imaginaire / temps de relaxation, calme / imaginer des temps de rencontre avec le voisin (grand jardin, potager, animaux...)
  - **Réflexion sur l'animation** : Etre plus sur l'animation d'espaces sur le temps du midi / Se poser pour mieux organiser le travail avec les malles (*responsabiliser les enfants au respect, évolution des malles pour une utilisation soit individuelle soit collective*) /Créer des temps de jeux de société/ ouverture de la bibliothèque sur le temps du midi (comme cela l'a déjà été)
  - **Réflexion sur les règles de fonctionnement** : un travail avec les enseignants pour faire du lien sur les règles / Voir pour une cohérence dans la mise en place de règles entre les différents partenaires
  - Réfléchir à la mixité dans les usages, dans les espaces, dans les animations / bien prendre en compte les mixités dans les aménagements (la place des filles)
  - Fermer le parking côté nord pour créer un espace plus important
  
- **Amélioration des pratiques professionnelles**
  - La formation des agents (gestion temps de la pause méridienne, posture, attitude, gestion des conflits, relation à l'enfant) /formations communes restauration et animation.
  - développer les liens entre les professionnels temps scolaire et temps du midi : entre les animatrices et les ATSEM /Avoir du temps commun restauration / animation
  - finaliser le travail sur la charte en co-concertation
  - Cohérence des règles de fonctionnement de l'utilisation des lieux (école - midi – TAP – CLSH)
  - Plus de temps de travail, de réflexion entre les différents acteurs du temps du midi (professionnels animations / personnel de restauration...)
  - Mutualisation des locaux
  
- **Améliorer les liaisons entre professionnels**
  - Créer des outils pour favoriser les transmissions d'information aux parents (un cahier de liaison...).
  -
  
- Plus de cohérence sur le fonctionnement entre les différents temps (vacances au CLSH et école : self ?)

### DES ACTIONS REPEREES

- **Des aménagements** : de la cour (paniers de basket / city stade...) / Mutualisation les locaux (Utilisation du centre de loisirs...)
- **Concours avec les enfants, les élus et le personnel** pour nouveau nom restaurant
- **De nouveaux outils** 1 règlement / 1 charte de fonctionnement en cours de finalisation / Création de 3 malles temps du midi (jeux de société / malle dessin, bricolage / malle maternelle) avec des questionnements sur leur utilisation
- **Portes ouvertes pour les parents / visite du restaurant scolaire (depuis 3 ans)** : par les écoles à la rentrée pour les maternelles et CP afin d'avoir des repères / porte ouverte dans le cadre de la semaine enfance-jeunesse
- **Ressources humaines** : Augmentation du personnel (6 salariés : 3 au service / 3 animation) + augmentation agents animation /Formation d'un agent sur l'organisation du temps du midi
- **Animations proposées** : activités avec le centre de loisirs / atelier service et nettoyage / semaine du goût / animation aide au service et à la cuisine dans le cadre de la semaine enfance-jeunesse /organisation du repas de fin d'année...
- **Activité bibliothèque sur le temps du midi** accompagnée par un animateur en service civique (mais n'existe plus)

## Axe 2 : Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs sur la commune

### POINTS FORTS

- **Une offre pour l'enfance jugée suffisante, variée et satisfaisante**
  - Une offre satisfaisante jusqu'à 10 ans en termes de propositions et de variétés
  - Des parents déclarent que leurs enfants prennent du plaisir dans les activités sur le temps des vacances et des TAP (activités proposées et plaisir dans la relation avec les membres des équipes)
  - Des parents ont une bonne impression des TAP (en termes de choix d'activités, d'intervenants et de personnels compétents) / Quand les enfants parlent de leur journée, c'est surtout des TAP
  - Des parents soulignent la qualité du centre de loisirs en termes de propositions d'activités diversifiées et éducatives, notamment pour les activités proposées pendant les vacances, et d'animateurs référents...
- **Une amélioration de l'offre pour la jeunesse**
  - De nouvelles actions pour la jeunesse : PIJ (Baby sitting, lieu information et orientation) animation intergénérationnelle/ opération argent de poche (30 jeunes dispositif / 170 missions)
  - Le PIJ permet de mieux accompagner les parcours des ados et des jeunes, d'avoir un lieu où se renseigner sur les métiers, la formation, les loisirs, la prévention....
- **Un passage d'une structure à l'autre facilité par une bonne connaissance des animateurs**
  - **Des animateurs connus par les enfants qui permettent de faire le lien, de donner des repères :** les mêmes animateurs qui interviennent sur les différents temps (temps du midi / TAP/restaurant / Macériado / CLSH). Important que les animatrices fassent le lien entre l'enfance et l'adolescence.
- **Des ressources sur le territoire**
  - La médiathèque est bien repérée, fréquentée (augmentation des abonnés), et joue son rôle d'animation (conte et spectacle), atelier multimédia
  - De nombreuses ressources existantes sur le territoire pour des activités en direction de l'enfance (culturelles, sportives, environnement...)
- **Les partenariats mis en place**
  - Des actions qui créent du lien : dans le cadre argent de poche, des jeunes sont venus aider pour le ménage et la manutention à l'école / Une liste de babysitting déposée à l'école
  - Partenariat avec le GPAS pour le Macériado
  - La présence des acteurs associatifs sur les TAP permet une reconnaissance et une sensibilisation à des pratiques sportives, culturelles, environnement...
- **La création des postes d'animateur / médiateur et de coordinateur jugée très positive:** ce sont des fédérateurs et des créateurs de liens, de mise en relation des acteurs pour travailler ensemble.

### DES POINTS DE VIGILANCE ET DES QUESTIONNEMENTS

- **Une offre jeunesse jugée insuffisante, avec un manque de visibilité**
  - Un manque de visibilité de l'offre du Macériado : difficultés pour certains parents de trouver l'information / communication pas trop visible
  - Une communication à renforcer sur l'offre proposée pour les jeunes au niveau de la commune et du Val d'Ille (office des sports, GPAS, camps ados...)
  - Un manque de places pour les mini-camps (centre de loisirs) et camps ados
  - Une communication est à penser sur le forum-emploi
  - Manque une réflexion sur la jeunesse au niveau Com/com / Comment peut-elle apporter une plus-value ?
- **Un passage d'une structure à l'autre peu structuré**
  - Très peu d'actions existe permettant de faciliter le passage d'une structure à une autre, ou certaines actions mises en place à 1 moment donné ne fonctionnent plus (temps de découverte



maternelle pour les enfants de la crèche, des actions passerelles ponctuelles entre le centre de loisirs et Macériado...)

→ Des questionnements sur la pertinence de l'intervention des mêmes animateurs sur les différents temps et secteurs petite enfance, enfance, jeunesse.

▪ **Une demande d'amélioration des activités proposées pour les jeunes**

→ Proposer des activités adaptées aux besoins des adolescents et des jeunes (*accompagnements de projets de jeunes...*)

→ Peu d'alternatives pour les jeunes de 16-20 ans en dehors des activités sportives et culturelles.

→ Difficultés à « toucher » les 16-17 ans

▪ **Les partenariats mis en place**

→ la nécessité du partenariat avec le GPAS est soulignée, mais la pertinence de son intervention doit être clarifiée.

→ Une inquiétude des acteurs de la petite enfance de ne pas pouvoir poursuivre des actions sur la commune suite au transfert de la compétence au niveau de l'intercommunalité. Les acteurs de la petite enfance soulignent l'intérêt de poursuivre de penser une articulation commune/intercommunalité.

→ Un manque de projets communs entre les associations souligné par les acteurs associatifs. Le fonctionnement reste individuel, sans réelle concertation.

→ Un essoufflement de l'implication dans la vie des associations : difficultés à avoir des membres au CA / difficultés d'une implication des parents

## DES ATTENTES POUR DES AMELIORATIONS

▪ **Faciliter les transitions :**

→ Travailler sur des passerelles entre les structures : entre les âges / le temps de transition pour les petits (début d'année difficile) /des passerelles intergénérationnelles. Pour une continuité éducative, relancer les actions passerelles. / **des passerelles mais pas toujours les formaliser : ne pas les automatiser/accompagner aussi les ruptures (important pour les petits)...**

→ Mieux impliquer le CME

▪ **Améliorer l'offre jeunesse en l'adaptant aux besoins et en confortant une organisation**

→ **Réinterroger l'offre jeunesse** : horaires spécifiques pour les 13/16 ans et projets adaptés basés sur l'accompagnement de projets jeunes / Création d'un lieu ados de 14-20 ans et un lieu pour les + 16 ans / création d'un poste référent 12-20 ans / formation des animateurs/ favoriser l'implication des 16-17 ans (projets concerts, culturels...)/ bourses projets : 1 levier pour les jeunes pour s'emparer de projets / impliquer la jeunesse dans la commune / leur donner envie d'habiter la commune / implication dans la semaine enfance-jeunesse / Faciliter l'accès à des jobs locaux (garde d'enfants, petits boulots...) /Accompagner les jeunes dans la formation de type BAFA et dans des actions d'engagement... /Création d'une maison « communale » (dans le style maison de quartier ou MJC / Actions avec le collège / une plus grande offre culturelle / Une offre jeunesse sur 2 axes : offre locale et un travail à l'échelle du territoire CCVIA / Favoriser le développement de l'engagement citoyen des enfants et des jeunes

→ Pour le Macériado : financement pour un 3<sup>ème</sup> animateur pendant les vacances /Réfléchir à la gestion, au portage et organisation du Macériado /

→ Développer actions PIJ avec le collège et à l'extérieur des murs

→ Une plus grande articulation CCVIA et LM / une lisibilité du GPAS plus dans des activités

→ **Ne pas oublier les associations qui permettent une implication des jeunes (associations où peuvent s'investir les jeunes...**

→ **Améliorer les conditions d'accueil des ados : locaux / localisation / penser les espaces autrement**

→ **Revoir les partenariats communaux et inter-communaux / besoin de lisibilité**

→ **Définir un projet jeunesse à l'échelle de la commune / avoir une ambition et mettre en cohérence les actions avec le projet ( PIJ / Macériado / associations locales/offre des sports / GPAS...)**

→ **Développer les occasions pour les jeunes de s'impliquer pour la collectivité (citoyenneté...) /des dispositifs avec engagements enfants et jeunes**

→ Organiser un événement à destination des plus grands qui permettent leur investissement (festival ?)

▪ **Intégrer la petite enfance dans la réflexion PEL**

- Porter un regard sur la petite enfance
- Maintenir le lien avec les structures petite enfance, les convier aux manifestations.
- Création de liens entre les différents acteurs de la petite enfance : Ile aux enfants / RIPAME... / Bien intégrer les parents au RIPAME
- Continuer de proposer aux parents un temps de regroupement avec les tout-petits
- Avoir une visibilité des services petites enfance (comment on travaille / utilité sociale) en direction des familles

▪ **Penser une construction plus cohérente des parcours éducatifs** (sens du PEL à reprendre et à mettre en avant)

- **Harmoniser les valeurs et les principes à intégrer dans les projets** : la notion d'engagement pour les jeunes / la citoyenneté : faire de nos enfants des citoyens de demain / autonomie / développer le sentiment écocitoyenneté / mener une réflexion avec les associations extra-scolaires
- **Organisation d'activités le WE comme la « fête du jeu » avec parents/enfants**
- **Faire des stages de découverte dans les associations Macériennes pour les jeunes et ados**
- **Savoir porter l'écocitoyenneté** « c'est une attente de la population locale »
- **Création d'un outil communication (guide...) petite enfance / enfance / jeunesse**

**DES ACTIONS REPEREES**

- **Opération argent de poche** (janvier 2015)
- **Forum job d'été**
- **PIJ** (atelier information : service civique / mobilité des jeunes...)
- **Création de temps animateur**
- **Partenariat GPAS** : ciné débat à chaque période de vacances
- **Actions petite enfance** : articulation avec l'école / cohérence accueil éducative (réflexion sur le couteau...) / des animations et rencontres individuelles parents / animations lecture avec la médiathèque
- **Dans le cadre scolaire** : Lecture d'histoires des CP en maternelle
- **Activités proposées au collège** : 4 parcours : santé / avenir / éducation artistique et / citoyenneté : des ateliers 1/2h / activités sophrologie / relaxation animée par l'infirmière... Les collégiens demandent plus d'autonomie : point rencontre / Construction de parcours éducatifs : un forum métiers au collège le vendredi 10 mars (dans le cadre du parcours avenir). Les entreprises et les parents sont sollicités.
- **Des ressources associatives pour proposer des actions** : sur l'environnement (classes vélo/ visites fermes gribio...) / ateliers fabrication du pain, collecte de déchets avec le CME / jardinage... / De nouveaux groupes 16-18 ans pour le théâtre / boxe une forte évolution de la fréquentation avec de + en + de filles
- **Projets intergénérationnels** : intervention groupe musiciens (collège / écoles publiques)
- **Le Conseil Municipal des Enfants** : une réflexion en cours sur l'écologie et la citoyenneté

### Axe 3 : Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal

#### POINTS FORTS

- **Des aménagements de l'espace public appréciés :**
  - Les chemins ont été refaits / un peu mieux gravillonnés
  - La situation géographique de proximité, l'aménagement entre les écoles, la médiathèque, le grain de sel permettent aux élèves élémentaires de les utiliser et les déplacements se font sans dangers
  - Des accès pédestre et pour vélo bien réaménagés permettant aux élèves de La Mézière de les utiliser
  - Bonne utilisation de la plaine de jeux / les enfants ont l'impression de partir en sortie même en restant à La Mézière.
- **Des ressources existantes en termes de partenaires et d'actions proposées sur le territoire**
  - Des actions, événements proposés sur les mobilités douces (transport partagé, sensibilisation vélo...)
  - Mobilisation de différents acteurs du territoire sur des actions de sécurité routière, de sensibilisation environnement et liaisons douces
  - Des sorties à pied dans le bourg organisées par le centre de loisirs, qui selon des parents, plaisent aux enfants
- **L'utilisation du vélo pour les déplacements écoles et collègues**
  - De nombreux enfants et ados vont à l'école, au collège en vélo

#### DES POINTS DE VIGILANCE ET DES QUESTIONNEMENTS

- **Un manque d'aménagements pour une appropriation par les enfants et les adultes de l'espace public**
  - **Des structures jeux / aires de jeux trop classiques et en nombre insuffisant** (seulement 2), et pas adaptées aux différents âges.
  - **Manque des espaces de rencontre aménagés** (bancs, barbecue public, des tables de pique-niques, abris, point d'eau)
  - **Manque de pistes cyclables / sécuriser les pistes** (panneaux)
- **Des obstacles qui ne facilitent pas les déplacements vélo et à pied**
  - **les gens n'osent plus utiliser le vélo**, ils ont peur, ils ne se considèrent pas utilisateurs. Ils n'ont pas leur place.
  - **Un centre bourg dangereux** : difficulté pour traverser la rue « *ma fille me dit que personne la laisse passer pour traverser la route* », manque de visibilité pour les enfants au niveau des passages cloutés (pot de fleurs trop grands), des voitures qui roulent vite, peu d'espace pour les vélos : *une maman en vélo explique qu'elle utilise les trottoirs ne pouvant faire autrement.*
  - Le déplacement **en vélo pour aller à Cap Malo est trop dangereux**, pas d'éclairage et pas de pistes cyclables
  - **Les déplacements à pieds en groupe, pour des visites, sont difficiles** pour les enfants des écoles
  - **Accessibilité difficile aux salles de sport** : elles sont un peu excentrées et difficile d'y aller seul / Les salles de sports sont éloignées des écoles. Les classes n'y vont pas toutes.
- **Une organisation difficile à mettre en place pour le pédibus**
  - Une demande existe, des essais mais aucune organisation n'a perduré : difficulté de mobiliser des bénévoles : *Voir association carapatte La Chapelle des Fougeretz et Gévezé*

## DES ATTENTES POUR DES AMELIORATIONS

- **Conforter et développer des actions de prévention et de sensibilisation**
  - prévention routière.
  - Mise en place d'un permis vélo / faire le lien avec les écoles et le collège
  - Organiser des sorties vélo, de pratiques en vélo
  - Faire des activités avec les parents
- **Relancer le pédibus pour les beaux jours /trouver des bénévoles. / supprimer le pédibus**
- **Faciliter l'utilisation des parcours en améliorant la signalisation**
  - Parcours couleurs dans la ville pour les enfants / Penser une signalétique sur les chemins piétonniers et autres : médiathèque, les salles de sports et espace polyvalent. Quand les enfants circulent sur les chemins, ils doivent pouvoir s'orienter. Dans les chemins indiquer les directions : centre ville, écoles, salles de sport....
  - manque de panneaux dans la ville : la médiathèque est mal indiquée.
- **Développer les transports pour les jeunes**
  - Le réseau bus : conserver les arrêts et voir +
  - Prévoir un aménagement pour aller à cap Malo
- **Améliorer l'aménagement de l'espace public et du centre bourg**
  - **Création de nouveaux espaces rencontres** / Des espaces pour se poser (pour tous) / des bancs, jeux pour enfants, parc skate...
  - **Le centre bourg comme lieu de vie apaisé** : retrouver une vie de bourg avec un espace partagé sans véhicule, où tous éducateurs et des enfants autonomes / mettre en commun centre bourg et groupe scolaire : lieux apaisés avec enfants sans parents, une aire de jeu / Un lieu apaisé permet aux enfants d'être autonomes, préservés. Les enfants vivent dans un seul espace (école / TAP/ centre de loisirs, médiathèque).
  - **Plus d'équipements sportifs** (ex skate parc) / équiper le parc à côté de la salle cassiopée
  - **Circuit vélo pour les enfants dans la ville**
  - **Le centre bourg, comme lieu apaisé**
  - **Plus de jeux enfants évolutif**
  - **Piste cyclable dans le bourg**
  - **Organiser des opérations pour partage des espaces dans le bourg, pour les déplacements doux**
  - **Faire connaître davantage les voies cyclables**
  - **Proposer des aménagements urbains conviviaux dans le bourg et alentour écoles. Prévoir un coin pour les parents devant l'école**
- **Sécuriser les sorties d'école**
- **Réfléchir à l'accès des structures extérieures en dehors des horaires d'ouverture**
- **Permis piéton**
- **Espace nature à exploiter et valoriser davantage / valoriser le théâtre de verdure (cinéma de plein air) et développer l'offre culturelle conviviale / le skate parc ne donne pas envie**
- **Organiser des opérations festives dans le cadre de la semaine de la mobilité (partager autrement les espaces du bourg ...)**
- **Favoriser l'usage des pieds**

### DES ACTIONS REPEREES

- **Le Pédibus** : des tentatives de mises en place
- **Semaine de la mobilité** (dans le cadre du Val d'Ille)
- **Action sécurité routière** : au collège (gilet jaune, bonne conduite par rapport au port du casque et de la lumière) / CME (mobilisation avec un gendarme sur le mauvais stationnement avec le support d'une silhouette)
- **Sensibilisation à l'écocitoyenneté avec CME** (avant PEL). Affiches sensibilisation lumière des bâtiments / A eu un impact, les enfants s'y réfèrent encore.
- **Rallye écocitoyenneté** organisé par le CME (réalisation recyclage)
- **Organisation week-end auguste pédale** : 1 des actions de la semaine mobilité dans le cadre du Val d'Ille (venir faire réparer son vélo / sensibiliser à l'utilisation du vélo)
- **Création poste médiateur** (le PEL a permis l'évolution d'un poste ETP, qui a évolué depuis)
- **Amélioration du bien-vivre dans la cité** : des actions ponctuelles avec les enfants / beaucoup de zones faites avec des passages, des sentiers protégés
- Création d'un événement avec 5 associations (Nature et loisirs / CAC 21 / Aidutill/ station théâtre...) : **le vélo dans tous ses états** (1<sup>er</sup> mai)
- **Un groupe de travail sur les liaisons douces** : un axe d'actions enfance/jeunesse ; actions mobilité en lien avec les déplacements doux.

## Axe 4 : Les dynamiques de communication / Les dynamiques partenariales

### POINTS FORTS

- **Un travail de concertation entre acteurs éducatifs**
  - Le travail de concertation pour l'élaboration du PEL a créé une dynamique collective de travail qui facilite la réflexion et la mobilisation sur d'autres projets : l'élaboration du PEDT / la mise en œuvre des TAP / la collaboration pour la semaine enfance/jeunesse....
  - La semaine enfance / jeunesse permet une meilleure connaissance des acteurs (cohésion / entente / facilités) / c'est un moment de partage avec les familles

### DES POINTS DE VIGILANCE ET DES QUESTIONNEMENTS

- **Un manque de visibilité des actions menées**
  - Manque de connaissances pour les parents de ce qui se passe sur le temps du midi. Comment informer sur ce temps du midi, car les enfants ne font pas beaucoup de retours (quelles sont les activités / que font les enfants)?
  - Pas de visibilité globale pour les familles des activités proposées sur le territoire. Le site n'est pas suffisant
  - Un dispositif proposé auprès des jeunes peu connu
- **Une dynamique partenariale basée essentiellement sur des bonnes relations demandant à évoluer vers une réelle implication des acteurs dans la construction collective**
  - La dynamique PEL a permis une meilleure connaissance des acteurs, mais pas une réelle construction de partenariat
  - Manque de cohésion entre les différents acteurs pour une co-éducation
  - Une forte mobilisation pour l'élaboration du 1<sup>er</sup> PEL et un le sentiment de faire partie du groupe montre de l'intérêt, mais au fil du temps une perte de la mobilisation. Les structures communiquent plus en direction de leurs publics (sauf pour la semaine enfance/jeunesse).
- **Un PEL difficile à faire vivre** : manque 1 pilote, 1 budget, et des fiches actions

### DES ATTENTES POUR DES AMELIORATIONS

- **Renforcer la visibilité de l'offre de loisirs globale proposée sur la commune et au niveau de l'intercommunalité**
  - Une plaquette globale des activités enfance / Jeunesse
  - Retravailler la communication pour une meilleure visibilité : le site de la ville « pas très intuitif, pas facile d'utilisation...)
  - Améliorer la communication entre les différents acteurs éducatifs, entre les associations (créer un outil)
  - Une présentation aux nouveaux habitants
  - Une communication adaptée en direction des jeunes (blog, réseaux sociaux...)/Une communication par les jeunes et pour les jeunes (dans le Macérien ?)
- **Améliorer, renforcer la dynamique partenariale**
  - **Renforcer la cohésion entre les acteurs.** / Aller au-delà d'une bonne connaissance pour réelle coopération : être force de propositions, s'impliquer
  - **Conforter la semaine enfance / jeunesse**, en favorisant plus d'implication des différents acteurs
  - Préserver des temps de concertation entre acteurs
  - Intégrer la petite enfance
  - Poursuivre la mise en place d'actions communes et mettre en place des temps conviviaux
  - Relancer les actions passerelles pour une continuité éducative (petite enfance -enfance -

- jeunesse) / imaginer une organisation  
→ TAP : impulser une dynamique partenariale

▪ **Des actions à conforter ou à développer :**

- Semaine enfance / jeunesse en associant plus en amont les acteurs dans la préparation
- Autour de la Parentalité : ateliers parents/ enfants (relaxation...)/ S'interroger sur ce qu'on peut proposer pour les parents
- Favoriser des actions et offre sur l'intergénérationnel, l'entraide
- projets / réflexion sur l'écocitoyenneté
- Des actions / réflexion sur le développement « vert »

**Vers un nouveau PEL :**

▪ **Un seul projet éducatif**

- **Avoir un seul projet éducatif** regroupant la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Une articulation entre PEL/PEDT... /Ne pas utiliser les termes PEL/PEDT /Aller vers un projet local d'éducation
- **Limiter le nombre d'objectifs** pour être en capacité de les atteindre
- **Un même projet avec une version communicable** : Même objectifs (ou objectifs proches / nombre d'axes limité / Un seul document / un projet local d'éducation / Un dispositif commun / simplification grand public et acteurs

▪ **Une gouvernance qui s'appuie :**

- sur un projet politique identifié
- sur les professionnels de terrain
- sur 1 coordinateur pour le suivi, la mise en oeuvre

**DES ACTIONS REPEREES**

- **Semaine enfance/jeunesse** tous les ans (partenariats entre acteurs éducatifs / temps partagés pour mener des actions partagées)
- **Création d'affiches pour des comportements éco-citoyens**

## Perspectives / priorités à travailler

Axe 1 - Développer l'accueil éducatif des enfants sur la pause méridienne	Nbre de votes		Observations
	prioritaire	important	
Améliorer l'aménagement d'espaces restauration et l'organisation pour les enfants de maternelle		2	
Améliorer l'aménagement de la cour de l'école et animation <i>+ un travail des règles avec l'ensemble des professionnels</i>	11	4	
Amélioration des pratiques professionnelles <i>+ règles de fonctionnement élargies à travailler avec l'ensemble</i> <i>+ temps de travail de réflexion entre professionnels</i>	1	8	
Améliorer les liaisons entre professionnels		3	
Mutualisation des locaux		3	

Axe 2 – Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs sur la commune	Nbre de votes		Observations
	prioritaire	important	
Faciliter les transitions <i>+ un travail sur les passerelles sans trop les formaliser</i>		4	
Améliorer l'offre jeunesse <i>+ implication des assos</i> <i>+ cf fiche</i>	9	1	
Penser une construction plus cohérente des parcours éducatif		2	
Harmoniser les valeurs et les principes	2	3	
Porter écocitoyenneté		3	
Un outil communication (guide) petite enfance / enfance / jeunesse	9	2	

Axe 3 – Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal	Nbre de votes		Observations
	prioritaire	important	
Conforter et développer des actions de prévention et de sensibilisation		2	
Relancer le Pédibus <i>+ supprimer le pédibus</i>			
Faciliter l'utilisation des parcours en améliorant la signalisation		2	
Améliorer l'aménagement de l'espace public et du centre bourg	13	1	
Développer les transports pour les jeunes	5	5	
Axe 4 – Les dynamiques de communication / les dynamiques partenariales	Nbre de votes		Observations
	prioritaire	important	
Renforcer la visibilité de l'offre de loisirs globale	10	5	
Améliorer, renforcer la dynamique partenariale	3	6	



## ANNEXE 2    **PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL De La MEZIERE (PEDT)**

### **1- Respecter les rythmes de chaque enfant en organisant des temps d'animation adaptés.**

- Penser les TAP comme un moment de transition entre le temps scolaire et les autres activités (après 16h30).
- Construire la continuité des différents temps éducatifs (gestion de la sieste, des temps de récréation, du temps libre, gestion du temps d'animation dans son amplitude...).

Proposer des temps d'animation variés qui respectent les besoins et les envies de chacun (diversité des rythmes, possibilité de ne rien faire, temps informels ...)

### **2- Permettre à tous les enfants de découvrir de nouvelles activités et de vivre des expériences diversifiées.**

- Favoriser tous les types de découvertes (sportive, culturelle, artistique, scientifique...), dans le but d'éveiller l'enfant.
- Favoriser les partenariats avec les associations locales (au plan communal et intercommunal), pour valoriser les ressources éducatives du territoire.
- Organiser des animations adaptées aux caractéristiques des enfants (physiques, intellectuelles...).
- Permettre aux enfants d'être en situation de réussite, par la découverte et la valorisation de nouvelles compétences.
- Permettre à l'enfant d'être acteur pendant les temps d'animation.

### **3- Offrir aux enfants la possibilité de choisir leurs activités et de construire des parcours éducatifs adaptés à leurs besoins et leurs souhaits.**

- Permettre aux enfants de s'exprimer et prendre en considération leur parole et leurs souhaits.
- Prendre en compte les avis des enfants dans la mesure du possible.
- Favoriser les échanges entre enfants et entre enfants et adultes.

La mise en œuvre de ces objectifs généraux doit satisfaire le principe d'accessibilité par tous des temps d'activités périscolaires, sans aucune forme de discrimination. Ils seront transversaux dans l'ensemble des 3 volets des parcours des projets des écoles et du projet éducatif d'Accueil et Loisirs.

Les effets attendus au niveau scolaire ne sont pas indiqués dans le tableau ci-dessous. La collectivité n'a pas la compétence pour cela. Il advient donc aux écoles dans le cadre de leurs prérogatives d'en faire l'évaluation.

Prendre appui sur le(s) projet(s) d'école.

**Volet parcours d'éducation artistique et culturel :**

**Améliorer la compréhension et l'enrichir par des apports culturels variés.**



Objectifs	Activités / Actions	Effets attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la découverte de l'art, voir des œuvres, écouter, se déplacer à des spectacles vivant, cinéma, musées</li> <li>- S'éveiller, s'approprier des œuvres, des auteurs (histoire de l'art, comprendre une œuvre ...)</li> <li>- Pratiquer, créer des œuvres, participer à un spectacle ...</li> </ul>	<p>Les esthétiques proposées : photo, peinture, architecture, aménagement, musique, chant, design, cirque, art de rue, équestre, théâtre, musée, poésie, écriture, bande dessinée, numérique, cinéma ...</p> <p>Créer des temps culturels communs</p> <p>Développer et enrichir par des actions culturelles les établissements scolaires et de loisirs</p> <p>Réaliser une/des sortie(s) culturelle(s) chaque année</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfant aura développé son esprit critique</li> <li>- Il pourra apprécier plusieurs courants culturels</li> <li>- Il s'ouvrira sur les activités culturelles individuelles</li> <li>- S'inscrire à une activité associative</li> <li>- L'enfant pratiquer de nouvelles activités</li> <li>- l'enfants aura envie d'aller dans des lieux culturels</li> <li>-l'enfant transmet ses émotions, ses découvertes à ses parents, ses copains</li> </ul>

Prendre appui sur le(s) projet(s) d'école.

Objectifs	Activités / Actions	Effets attendus
-----------	---------------------	-----------------

<b>Volet parcours numérique :</b>	↔	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser de l'outil informatique : codage, traitement de texte, tableur, logiciel spécifique éducation nationale ...</li> <li>- Développer l'autonomie des élèves et la coopération</li> <li>- L'informatique outil pour faire des exposés, des présentations, apprendre en s'amusant, coopérer</li> <li>- Créer un site, un blog, premier regard sur les réseaux sociaux</li> <li>- Dessiner avec un logiciel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de logiciel scolaire et non scolaire</li> <li>- Produire un exposé, une histoire</li> <li>- Créer une page sur le site de la commune</li> <li>- traitement de texte copie d'un texte</li> <li>- Utiliser un logiciel de dessin</li> <li>- Ecrire la charte d'internet</li> <li>- Semaine de la presse</li> <li>- sensibiliser aux dangers d'internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfant sera plus autonome avec un ordinateur sur ses projets</li> <li>- Il saura utiliser l'outil multimédia</li> <li>Le travail rédactionnel sera mieux apprécié</li> <li>- Il saura créer une page internet</li> <li>- L'enfant ciblera rapidement les sites adaptés à son âge</li> <li>- Il sera mieux informé et pourra détecter les dangers d'internet</li> <li>- Ils pourront mieux travailler ensemble avec les outils d'aujourd'hui</li> </ul>
-----------------------------------	---	--	--	---

Prendre appui sur le(s) projet(s) d'école.

Objectifs	Activités / Actions	Effets attendus
-----------	---------------------	-----------------

<b>Volet parcours citoyen :</b>	↔	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les capacités psycho-affectifs des enfants (l'estime de soi, des autres, les émotions, les sentiments, la coopération ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à une action éducative : journée contre le harcèlement ou semaine de la presse, sur la charte de la laïcité, la charte Internationale des droits de l'enfant</li> <li>- Encourager à la participation sportive en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfant se respectera et respectera l'autre</li> <li>- l'enfant sera plus confiant à connaître ses limites</li> <li>- l'enfant pourra s'exprimer sur ses difficultés</li> </ul>
---------------------------------	---	---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender les droits et les devoirs de l'enfant par une dimension normative (le droit et la règle, l'acceptation des règles, comprendre les principes et les valeurs de la République Française</li> <li>- Développer les aptitudes à la réflexion critique en recherchant les critères de validité des jugements moraux</li> <li>- S'engager et assumer ses responsabilités dans l'école. Prendre en charge des aspects de la vie collectives et de l'environnement et de développer une conscience citoyenne, sociale et écologique</li> </ul>	<p>travaillant avec les acteurs locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir sur le climat scolaire : mettre en place des dispositifs pour améliorer les interactions entre les élèves, les enfants</li> <li>- Mettre en place une charte de bienveillance, travailler sur des règles communes</li> <li>- Proposer des activités calmes et de relaxation</li> </ul> <p>Activités éducatives et sportives en connaissant ses limites et ses capacités Par des outils : météo de l'humeur, tétraèdre, travail tutorat, lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CME.</li> <li>- Participer à des projets communs</li> </ul> <p>Avoir des notions de secourisme : attestation « apprendre à porter secours »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion à philosophique</li> <li>- Faire participer les enfants aux bilans des actions, des activités</li> <li>- Participer à la semaine Enfance Jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'enfant verbalisera davantage sur des problématiques relationnelles</li> <li>- l'enfant justifier ses choix, argumentera, écouter, acceptera le point de vue d'autrui</li> <li>- l'enfant gagnera en maturité, indépendance, autonomie</li> <li>- l'enfant pourra se trouver son calme plus facilement seul avec des techniques simples</li> <li>- les enfants s'investiront dans le CME</li> <li>- les enfants participeront aux actions des services E/J</li> <li>- l'enfant aura des notions sur des gestes qui sauvent</li> <li>- L'enfant aidera les autres, et développera sa capacité d'empathie</li> <li>- l'enfant sera ouvert sur le monde, sur sa commune, sur son école, sur ses activités</li> </ul>
--	---	--	---



# LE PROJET EDUCATIF LOCAL

## POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES MACERIENS

2017 – 2021

### Une méthode d'évaluation

En partant des 3 axes d'intervention et des orientations stratégiques	<p><b>Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs en privilégiant la continuité entre les étapes</b> (<i>petite enfance, enfance, adolescence, jeunesse</i>) <b>et entre les temps</b> (<i>scolaire, périscolaire et extrascolaire</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Proposer sur les temps périscolaires, <b>une offre éducative adaptée aux enfants et articulées entre les projets des différents acteurs éducatifs</b> (<i>projets écoles, projet accueil et loisirs...</i>)</li><li>▪ <b>Accompagner les jeunes dans leurs capacités d'agir</b> et les accompagner dans la mise en place de leurs projets</li><li>▪ Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs pour <b>plus de cohérence entre les actions et afin de privilégier la co-éducation</b></li></ul>
	<p><b>Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Penser un aménagement qui facilite l'accessibilité <b>aux enfants, aux adolescentes et aux familles</b></li><li>▪ <b>Favoriser une convivialité, un vivre ensemble</b> qui permettent une meilleurs appropriation de l'espace public</li></ul>
	<p><b>Promouvoir les actions éducatives liées à l'enfance et à la jeunesse sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Renforcer la visibilité</b> de l'offre globale de loisirs</li><li>▪ Développer une <b>dynamique partenariale de coopération</b></li></ul>

**Sans oublier les valeurs et principes qui ont été définis**

**Pour chaque axe d'intervention, des critères sont à définir autour de l'activité, la qualité, et l'efficacité**

<b>Activité</b> <i>Rendre compte de ce que l'on a fait</i>	<b>Qualité</b> <i>Améliorer l'action ou le projet</i>	<b>Efficacité</b> <i>Savoir si l'action ou le programme est efficace</i>
<u>Exemples :</u>  <b>Offre proposée</b>  <b>Organisation proposée</b>  <b>Nature des activités</b>  <b>Parcours éducatifs proposés</b>  <b>Diversité des actions éducatives</b>  <b>Transitions entre les différents temps</b>  <b>Articulation des projets...</b>	<u>Exemples :</u>  <b>Satisfaction</b>  <b>Freins</b>  <b>Les facteurs de progrès</b>  <b>Implication / degré de participation</b>  <b>Dynamique partenariale</b>  <b>Processus</b>  <b>Confrontation à des valeurs</b>	<u>Exemples :</u>  <b>Amélioration des situations des publics</b>  <b>Améliorations des pratiques</b>  <b>Modification de l'environnement (dispositifs / accessibilité de l'offre...)</b>  <b>Impacts</b>

**Axe 1 Permettre aux enfants et aux adolescents de se construire des parcours éducatifs en privilégiant la continuité entre les étapes** (*petite enfance, enfance, adolescence, jeunesse*) **et entre les temps** (*scolaire, périscolaire et extrascolaire*)

<b>Activité</b> <b>Rendre compte de ce que l'on a fait</b> <i>(offre proposée, actions réalisés ...)</i>	<b>Qualité</b> <b>Améliorer l'action ou le projet</b> ( <i>satisfaction, freins, partenariat, processus, confrontation à des valeurs, implication...</i> )	<b>Efficacité</b> <b>Savoir si l'action ou le programme est efficace</b> <i>(amélioration des situations des publics, des pratiques, impacts...)</i>
<b>Offre proposée</b> → Quelle est l'offre proposée sur les Temps d'animation pause méridienne, → Quelle est l'offre proposée dans le cadre du PEDT → Quelle est l'offre proposée et pour les jeunes ? → Comment chaque offre est organisée ? → Quelle est la nature des activités proposées ? →	<b>Satisfaction des enfants / des professionnels / des élus / des parents :</b> → Sur l'offre proposée → Sur l'organisation proposée → Quelle amélioration de l'offre pour les différentes tranches d'âges ? Notamment pour les ados ?  <b>Dimension éducative des actions proposées</b> → Les activités proposées sont-elles adaptées aux enfants, aux adolescents, aux jeunes ? → Quel est le rôle de l'animateur, de l'adulte ? → Quelle est la nature de l'implication des enfants ? → Les principes de développement de l'autonomie, de citoyenneté, d'implication, d'engagement sont-ils présents dans les actions menées ? Comment s'inscrivent-ils dans les projets ?	<b>Amélioration des situations des publics</b> → Les situations proposées ont-elles permises aux professionnels, aux parents, aux enfants, jeunes une meilleure connaissance des structures et de l'offre proposée ? → Est-ce que l'offre, l'organisation facilitent le passage d'une structure à l'autre, et la construction des parcours éducatifs sur la commune ?
<b>Aménagements des espaces sur la pause méridienne</b> → Cour de l'école publique → Règles de fonctionnement → Espace de restauration pour les enfants de maternelle		<b>Amélioration des pratiques professionnelles</b> → Est-ce que les situations proposées permettent des améliorations dans la relation aux uns et aux autres ? → Quel Impact dans les changements de pratiques ? → La coopération entre les acteurs éducatifs est-elle effective ? Quels impacts pour les publics ?
<b>Transitions entre les différents temps</b> → Quelles sont les actions réalisées ? → Règles de fonctionnement → Mise ne place de concertations / de temps de rencontre	<b>La participation / l'implication</b> → Quelle est la nature de l'implication des enfants, des jeunes, des professionnels, des partenaires ?	<b>Cohérence entre les projets des différents acteurs</b> → Existe-t-il une concertation entre acteurs dans l'élaboration des projets ? dans la proposition d'actions ? → Est-ce que les actions « passerelles » entre les structures sont pensées de la petite enfance à la jeunesse ?
	<b>Les dynamiques partenariales</b> → Quels sont les partenariats mis en place ? leur nature ? → Quelle articulation entre les projets des différents acteurs? Quelle continuité éducative ? → Quelle mutualisation d'expériences, de moyens entre les structures ?	<b>Implication / engagement des jeunes</b> → Est-ce que les adolescents et les jeunes sont acteurs de leurs projets, force de propositions, s'impliquent dans les associations, s'investissent dans des projets ?

## Axe 2 : Permettre aux enfants et aux adolescents de devenir des utilisateurs autonomes de l'espace public communal

Activité Rendre compte de ce que l'on a fait <i>(offre, actions réalisées..)</i>	Qualité Améliorer l'action ou le projet <i>(satisfaction, freins, partenariat, processus, confrontation à des valeurs, implication...)</i>	Efficacité Savoir si l'action ou le programme est efficace <i>(amélioration des situations des publics, des pratiques, impacts...)</i>
<p><b>Aménagements proposés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre bourg / alentours école /</li> <li>- Pistes cyclables</li> <li>- Signalétique</li> <li>- Espace nature</li> <li>- Nouveaux espaces de rencontres</li> <li>- ....</li> </ul>	<p><b>Satisfaction des enfants / des jeunes / des familles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Sur les aménagements proposés</li> <li>→ Sur l'offre proposée</li> </ul> <p><b>Implication des différents acteurs éducatifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ nature de leur implication</li> <li>→ partenariats mis en place.</li> <li>→ Organisation d'opérations festives</li> </ul>	<p><b>Meilleure appropriation de l'espace public par les enfants, les adolescents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Est-ce que l'utilisation de moyens de transports vélo et à pied se sont développés sur la commune ?</li> <li>→ Est-ce que l'autonomie des enfants et des jeunes s'est développée dans les déplacements ?</li> <li>→ Les aménagements proposés facilitent-ils l'accessibilité pour les enfants, les adolescents et les familles ?</li> <li>→ Quels sont les lieux de proximité investis ?</li> <li>→ Repérage des dangers ?</li> <li>→ Les opérations festives permettent la création de relations, la concertation, la créativité</li> </ul>
<p><b>Offre proposée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des déplacements piétons, vélo..</li> <li>- Développement transport jeunes</li> <li>- Développement déplacements doux</li> <li>- Valorisation des espaces nature</li> <li>- Création de nouveaux espaces de rencontre</li> <li>- Offre de jeux</li> <li>- Evénements festifs dans le cadre de la semaine de mobilité</li> <li>- Actions de prévention</li> </ul>	<p><b>Dimension éducative des actions proposées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Les principes de développement de l'autonomie, de citoyenneté, d'implication, d'engagement sont-ils présents dans les actions menées ? Comment s'inscrivent-ils dans les projets ?</li> </ul>	<p><b>Développement de la notion de responsabilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Les usagers développent des comportements éco-citoyens</li> <li>→ Les usagers se responsabilisent en s'impliquant dans de nouvelles actions</li> </ul>
		<p><b>Amélioration d'un vivre ensemble</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→</li> </ul>



### Axe 3 : Promouvoir les actions éducatives liées à l'enfance et à la jeunesse sur le territoire

<b>Activité</b> <b>Rendre compte de ce que l'on a fait</b> <i>(offre, actions réalisées)</i>	<b>Qualité</b> <b>Améliorer l'action ou le projet</b> <i>(satisfaction, freins, partenariat, processus, confrontation à des valeurs, implication...)</i>	<b>Efficacité</b> <b>Savoir si l'action ou le programme est efficace</b> <i>(amélioration des situations des publics, des pratiques, impacts...)</i>
<b>Offre proposée pour renforcer la visibilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveaux supports de communication</li> <li>- Communication numérique</li> <li>- Développement d'une compétence communication au sein des services municipaux</li> <li>-</li> </ul>	<b>Satisfaction des enfants, des ados et des jeunes / des professionnels/ des parents :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur la communication proposée</li> </ul>	<b>Visibilité de l'offre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ est-ce que les moyens de communication permettent une meilleure orientation des parents, des enfants et des adolescents ?</li> <li>→ Est-ce que les moyens de communication permettent une meilleure connaissance des structures pour les professionnels ?</li> <li>→ Est-ce que les enfants et ados sont plus autonomes dans leurs parcours éducatifs ?</li> <li>→</li> </ul>
<b>Offre proposée pour une meilleure communication entre acteurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de concertations / rencontres d'échanges</li> <li>- Evénements proposés</li> </ul>	<b>Les dynamiques partenariales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Quels sont les partenariats mis en place ? leur nature ?</li> <li>→ Quelle articulation entre les projets des différents acteurs? Quelle continuité éducative ?</li> <li>→ Quelle implication des partenaires ?</li> </ul>	<b>Améliorations des pratiques professionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Est ce que la communication entre les acteurs éducatifs / et association s'est améliorée ? En quoi ?</li> <li>→ Quel impact sur la dynamique territoriale ? Dynamique coopération ?</li> <li>→</li> </ul> <b>Autonomie et citoyenneté</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Les nouveaux moyens de communication permettent-ils aux jeunes de développer leur autonomie et leur citoyenneté ?</li> <li>→</li> </ul>

## Les modalités de mise en œuvre de l'évaluation

Une évaluation proposée en plusieurs temps, sur les 4 ans du projet, qui associe les acteurs éducatifs et les publics.

		Outils	Calendrier
<b>Rendre compte de ce qui est fait</b>	Bilans réalisés par les acteurs qui mènent des actions → <i>Sur les actions menées en termes d'offre / d'aménagements...</i>	Fiche bilan à compléter par les acteurs / à remettre au coordinateur	Fin juin de chaque année
<b>Améliorations des actions / du projet</b>	2 temps bilan : un avec les enfants / un avec des jeunes → <i>Sur leurs satisfactions (offre et organisation)</i> → <i>Leurs attentes</i>	Fiche animation bilan proposée aux acteurs	Fin juin pour l'évaluation auprès des publics
	Retours d'observations des acteurs qui mènent des actions sur : → <i>Sur la dimension éducative (valeurs / implication des publics...)</i> → <i>Sur les dynamiques partenariales (implication / coopération...)</i> → <i>Sur ce qui est à améliorer</i>	Un espace de co-élaboration (temps commun) avec tous les acteurs : travail en sous-groupes à partir d'une grille évaluation et des retours fiches bilan	Septembre de chaque année
<b>Amélioration des situations des publics, des pratiques, impacts...</b>	2 temps évaluation sur → <i>Améliorations des situations des publics</i> → <i>Améliorations des pratiques professionnelles</i> → <i>Cohérence entre les projets des différents acteurs</i> → <i>Implication / engagement des publics et des acteurs</i> → <i>Meilleure appropriation de l'espace public</i> → <i>Changements de comportements</i> → <i>Visibilité de l'offre</i>	Entretiens par groupes de pairs menés par le coordinateur et ...	Mai-juin 2019 Octobre-décembre 2021

- **Juin** : retours des bilans
- **Septembre** : un groupe co-élaboration : travaille évaluation / fait des propositions
- **Novembre** : un comité de pilotage : valide priorités / définit un budget